

Questionnaire « Discrimination »

1/ Je suis d'origine portugaise, un restaurant me refuse une table. Est-ce une discrimination ?

- OUI
- NON
- Pour répondre, il faut nuancer

2/ On m'a refusé mon dossier d'emprunt car mon garant vit en outre-mer. Est-ce une discrimination ?

- OUI
- NON

3/ Un propriétaire refuse de tenir compte d'une pension d'invalidité dans un dossier de location. Est-il discriminant ?

- OUI
- NON

4/ Si je vais voir un médecin conventionné, peut-on m'obliger à payer intégralement la consultation si je bénéficie de la CMU ?

- OUI
- NON

5/ Malade, je ne trouve pas d'assureur pour mon emprunt. Suis-je victime d'une discrimination et que faire ?

- OUI
- NON

6/ J'ai 73 ans et je n'arrive pas à faire assurer ma voiture. À qui m'adresser ?

7/ Peut-on faire un « testing » pour prouver une discrimination ?

- OUI
- NON

8/ On me refuse l'accès à un magasin car je porte le voile. Est-ce une discrimination ?

- OUI
- NON

9/ Comment puis-je dénoncer des actes de maltraitance à l'hôpital ?

10/ Mes parents m'obligent à suivre une autre filière scolaire que celle que je veux ? Sont-ils discriminants ?

- OUI
- NON

11/ Une entreprise souhaite recruter un travailleur pour un emploi qui nécessite une certaine force physique. Ce travail ne peut être adapté de sorte que l'entreprise ne veut pas recevoir de candidature de personnes âgées, de personnes de faible corpulence, de femmes ou de personnes handicapées. Cette pratique de recrutement peut-elle être considérée comme une discrimination ?

- OUI
- NON
- Pour répondre, il faut nuancer

12/ Bien éméché, après être entré, on refuse de me servir à boire dans un bar lesbien alors que je suis un homme ! Je suis victime d'une discrimination car je suis un homme ?

- OUI
- NON

13/ On m'a refusé l'inscription de mon fils de 11 ans dans le club de musculation. Le club est discriminant en fonction du critère de l'âge.

- Vrai
- Faux

14/ Qu'est ce que la discrimination ?

- Un délit qui consiste à traiter de manière différente des personnes placées dans une situation comparable en se fondant sur un ou plusieurs critères interdits par la loi.
- Un délit qui consiste à traiter de manière différente des personnes placées dans une situation comparable en se fondant, sans le savoir, sur un ou plusieurs critères interdits par la loi.

- Un délit qui consiste à traiter de la même manière des personnes placées dans une situation comparable mais que l'on n'aime pas.

15/ Quel critère de discrimination n'est pas interdit par la loi ?

- Les diplômes
- L'état de grossesse
- La situation de famille

16/ Mon voisin s'est fait traiter de « Petit C.. » par le locataire du dessus qui est raciste. A-t-il subi une discrimination ?

- Il y a discrimination
- Il n'y a pas discrimination
- Il n'y a pas discrimination, c'est une autre infraction pour laquelle on peut porter plainte

17/ Refuser la location d'un appartement à une personne d'origine étrangère, est-ce ?

- Subordonner la fourniture d'un bien à une condition discriminatoire
- Une sanction
- Un refus de prestation de bien et service

18/ Y-a-t il une différence entre le critère de l'origine et le critère de la race ?

- Il n'y a pas de différence entre les deux, cela veut dire la même chose
- L'origine c'est l'origine géographique comme l'adresse, ou l'origine géographique par rapport à un endroit dans le monde alors que la race c'est une subdivision de l'espèce humaine en jaune, noir et blanc selon le critère apparent de la couleur de la peau
- La race c'est le terme que l'on utilise pour les personnes d'origine étrangère, et l'origine c'est le terme que l'on utilise pour les personnes qui habitent en France

19/ Que faire quand on est victime de discrimination ?

- On peut seulement saisir la Halde
- On ne fait rien car la discrimination est trop difficile à prouver.
- On peut saisir la Halde, saisir une association spécialisée dans les discriminations, ou on peut déposer une plainte qui sera traitée par la justice.

20/ Comment prouve-t-on une discrimination ?

- La discrimination peut être prouvée par un témoignage, un écrit. On peut sinon demander l'aide de la Halde qui fera des investigations.
- La discrimination est très difficile à prouver. La seule possibilité c'est dans le domaine de l'emploi où c'est l'employeur qui doit prouver qu'il n'a pas commis de discrimination si on porte plainte contre lui.
- La discrimination est difficile à prouver mais il existe plusieurs solutions : un témoignage, un document, demander l'aide de la Halde, les testings que les associations mettent en place.